

**Procès-verbal
de l'Assemblée générale ordinaire 2021 de
l'Association des Habitants du Petit-Saconnex-Genève (AHPTSG)
(jeudi 4 novembre 2021 / Salle de paroisse du Petit-Saconnex)**

L'Assemblée générale s'est tenue dans la salle de paroisse (ancienne Mairie du Petit-Saconnex) le jeudi 4 novembre 2021 à 19 :30 h.

L'Assemblée générale comprenait une partie statutaire officielle et une partie dédiée à un débat animé par le Conseiller administratif Alfonso Gomez.

Présents : plus de quarante personnes ont assisté à cette assemblée générale

Excusés : plusieurs membres de l'Association n'ont pu participer à cette assemblée en raison de la pandémie.

Evelyne. Kretschmann, Scilla Valsangiacomo, Claire et François Regad, Claudine et Etienne Olivet, Margritte Crottaz, Françoise Bloch, Nigel Cantwell et Claudine Dugerdil-Sauvain, Marie-Thérèse Bresson, Catherine Micheli, Pasquale de Cesare, Eric et Jacqueline Merguin-Poncet, Brigitte Clerc, Thierry Favrod-Coune.

Procès-verbal : Catherine Demolis.

Présidence de l'Assemblée générale : Alain Clerc, président de l'AHPTSG (ci-après : président).

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Rapport d'activité 2020-2021
3. Présentation du programme d'activités 2021-2022
4. Proposition de modification des statuts pour porter le nombre maximum de membres du Comité de 12 à 20 membres (modification de l'article 11 des statuts)
5. Présentation des comptes 2020
6. Rapport des vérificateurs des comptes & approbation des comptes
7. Décharge au Comité et au trésorier 2020
8. Élection complémentaire du Comité
9. Nomination des vérificateurs aux comptes 2021
10. Propositions individuelles
11. Divers

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Le rapport d'activité de l'Assemblée générale 2020 qui s'est tenue par correspondance n'a pas fait l'objet d'un procès-verbal proprement dit mais d'une lettre circulaire qui a été adressée à tous les membres de l'Association le 11 décembre 2020. Cette lettre est approuvée par les membres présents.

Le président rappelle les documents transmis :

- la convocation,
- le Rapport d'activité 2020-2021
- la liste des membres qui se présentent au Comité
- la proposition d'amendement des statuts

Le président rappelle que le développement des activités futures de l'Association est évoqué dans le Rapport d'activité sous la rubrique : Perspectives.

Remerciements

Le président remercie en premier lieu toutes les nombreuses personnes qui ont contribué par leur soutien actif au développement des activités de l'Association. Il s'agit notamment des membres du Comité sortant, des anciens membres et amis du Comité qui ont continué à suivre activement le développement des activités de l'Association, en particulier Arlette et François Aebi, Josianne Prélaz et Pascuale de Cesare, Raymond Demierre, du pasteur Jean-Daniel Schneeberger et des membres du Conseil paroissial du Petit-Saconnex, de la responsable de la page Facebook, Sévane Tadevossian, des vérificateurs aux comptes, MM. Ludovic Saint-Germain et Arto Clerc, de la comptable, Mme Josée Vallat, des gestionnaires des listes des membres et du paiement des cotisations, Reinhard Cassut et Malryse Etter-Dam, du graphiste qui contribue à la qualité des présentations des documents publiés, M. Pierre-André Landini, du programmateur artistique de l'édition 2020 du Petit-Saconnex en fête, Julien Dumarcey, le président tient aussi à associer dans ses remerciements les nombreux fonctionnaires de la Ville de Genève qui participent, de cas en cas, aux activités de l'Association, notamment, les responsables de la cellule « la Ville est à vous » et du Service responsable des marchés publics. Il remercie également les associations et fondations qui ont contribué aux succès de nombreuses opérations, en particulier la Loterie Romande, les organisations internationales actives au Petit-Saconnex et dans les environs et qui ont participé et soutenus diverses activités et manifestations, tout particulièrement de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en particulier Mmes Françoise Le Goff et Sandra san Juan et M. Mikhail Chitashvili, des commerçants, de l'imprimerie du Cachot, de l'Association Actif-Trafic. Le Président remercie aussi Khady Diédiou qui est la première universitaire à avoir consacré son travail de master (Université de Lausanne et du Tessin) à l'AHPTSG dans le cadre des efforts engagés pour mettre en place une Maison de quartier au Petit-Saconnex.

Le président tient tout particulièrement à remercier l'Association de la Forêt, à travers son ancien président, M. Fadri Pult, qui a transmis à l'AHPTSG, le capital qui lui restait lors de sa dissolution. Le président fait remarquer qu'un représentant du quartier de la Forêt, M. Gilbert Foretay, est candidat pour le nouveau Comité.

Le président passe ensuite en revue les sept pôles d'activités de l'Association (voir le site de l'Association : www.ahptsg.ch) ainsi que le travail des Commissions de l'AHPTSG en rappelant que ces commissions sont ouvertes aux membres de l'Association qui peuvent en tout temps, par ce biais, faire remonter auprès du Comité leurs vœux et leurs souhaits.

Le président lance un appel à tous les membres de l'Association afin qu'ils se mobilisent pour que l'Association puisse encore s'élargir et s'étoffer afin d'atteindre à la fin 2022, cinq cents (500) membres.

Adoption du Rapport d'activité

Le Président se réfère ensuite au Rapport d'activité qui a été envoyé sous trois formes distinctes (par voie électronique, sous la forme d'un petit fascicule A3 et broché en format A4) à tous les membres de l'Association ainsi qu'aux représentants des autorités et de diverses associations et fondations.

Le président met en exergue différents points notamment les dossiers de la densification du Petit-Saconnex et de ses conséquences pour la qualité de vie dans les différents quartiers du Petit-Saconnex, du projet de la Cité de la Musique, du projet de densification de la MRPS, des problèmes liés à l'accroissement du trafic, notamment dans la perspective de l'ouverture du tunnel des Nations, des reports du trafic à la suite des mesures d'assainissement au centre-ville avec l'exemple du chemin des Coudriers, de la piétonnisation de la place du Petit-Saconnex en lien avec les mesures pour réduire le trafic motorisé et ses nuisances dans différents quartiers du Petit-Saconnex.

Déclassement des parcelles avenue Trembley / chemin des Coudriers

Au cours de l'examen de ces différents dossiers, la parole est notamment donnée aux représentants du Comité de défense « Opposition au PL12732 », (MM. Stanislas Anthonioz et Joël Yeramian) qui s'oppose au déclassement des parcelles à l'angle de l'avenue Trembley et du chemin des Coudriers pour densifier ces parcelles au détriment du maintien de cet espace pour des équipements publics.

Lors de la discussion qui s'ensuit, il est décidé que le Comité de l'Association s'opposera au déclassement proposé par les autorités. Ce déclassement ouvre en effet la porte à une future expropriation des habitants en zone villas pour construire des équipements publics afin de répondre aux besoins d'écoles des nouveaux logements construits au Petit-Saconnex notamment des deux cents appartements qui sont actuellement en construction dans l'actuel parc de la Maison de retraite du Petit-Saconnex. La nécessité d'espaces pour des équipements publics sont en outre déjà attestés par la multiplication des containers qui font office de classes provisoires d'école et qui envahissent les préaux et les alentours des écoles publiques au Petit-Saconnex. L'Assemblée générale n'exclut pas l'option d'un référendum si le Grand Conseil et le Conseil d'Etat maintiennent leur projet de déclassement.

Piétonnisation de la place du Petit-Saconnex

Au sujet de la piétonnisation de la place du Petit-Saconnex, le président rappelle les interventions des trois Conseillères administratives présentes lors de la manifestation « Le Petit-Saconnex en fête / La Ville est à vous » qui ont publiquement exprimé leur souhait que la place du Petit-Saconnex soit végétalisée, débarrassée des véhicules en stationnement et piétonnisée. Ces affirmations répondent à quelques attentes des habitants du Petit-Saconnex. Le Comité de l'AHPTSG a mis en circulation une pétition qui demande la piétonnisation de la place et un concept de réduction du trafic et des nuisances sur tout le pourtour de la place du Petit-Saconnex.

Parallèlement le Comité de l'AHPTSG est intervenu avec succès pour que l'initiative « Climat urbain » lancée par l'Association Actif-Trafic introduise dans son initiative une disposition demandant aux pouvoirs publics de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les restrictions du trafic en centre-ville ne génèrent pas des effets négatifs (et des reports de nuisance dans les quartiers périphériques). C'est un objet d'inquiétude au Petit-Saconnex avec l'ouverture de la nouvelle voie d'accès en ville de Genève depuis l'autoroute avec l'ouverture du tunnel des Nations.

Les démarches engagées le Comité de l'AHPTSG sont soutenues à l'unanimité par l'Assemblée générale.

Cité de la musique

Le dossier de la Cité de la musique est brièvement évoqué à la suite de la victoire du référendum sur le projet d'une Cité de la musique aux Feuillantines, y compris l'option de déplacer cette cité et d'en faire une cité des musiques au Grand-Morillon (encore sur la commune de la Ville de Genève). Cette option est soutenue par l'Assemblée générale.

Nouvelles constructions d'appartements en loyers libres au sein de l'espace de la Maison de retraite

La réalisation de ce projet qui s'est faite en catimini avec l'appui de deux Conseillers d'Etat et par le biais d'une clause de confidentialité qui a été imposée à tous les acteurs concernés est une fois encore condamnée par l'Assemblée générale.

Changement de nom de la rue Colladon

Le président explique les démarches engagées à la demande de nombreux habitants du Petit-Saconnex et pratiquement de tous les habitants du chemin Colladon contre ce changement de nom proposé par les pouvoirs publics (ville et canton). Il ressort des démarches entreprises par le Comité et notamment de son audition par la Commission de nomenclature que les positions défendues par l'AHPTSG ont bien été entendues. Il appartient maintenant au Conseil d'Etat de se prononcer. A ce jour, même s'il apparaît probable que la Commission de nomenclature entérine la position de l'AHPTSG, le Conseil d'Etat ne s'est pas encore prononcé. Une pétition des habitants pour refuser ce changement de nom a été également soutenue par le Comité. Une audition des pétitionnaires devant la Commission des pétitions du Conseil municipal est prévue encore au mois de novembre. Cette pétition qui a été également transmise au Président du Grand Conseil a pour objectif de peser encore sur la décision du Conseil d'Etat.

Discussion

Lors de la discussion de ces différents dossiers, la discussion met en exergue une augmentation des nuisances et des incivilités dans différents lieux du Petit-Saconnex, notamment sur la place du Petit-Saconnex avec apparemment, la présence de dealers tard le soir ainsi que l'abandon de déchets de toute nature autour des bancs publics et du bruit jusqu'au matin (été). Le stationnement sauvage sur toute la place (en dehors des cases de stationnement) est également évoqué. La difficulté de trouver de l'aide des pouvoirs publics est également mise en évidence (les agents publics se renvoyant la balle).

Demande est faite au Comité de mieux prendre en compte les attentes des Petit-Saconnésiens en leur fournissant des prestations qui répondent directement à leurs besoins spécifiques.

Modification des statuts : proposition d'augmenter le nombre des membres du Comité de douze (maximum) à vingt membres (au maximum) modification de l'article 11

Cette proposition qui émane d'un membre démissionnaire du Comité (Marina Cavazza) est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée générale. Elle n'entraînera pas d'effet lors de l'élection du nouveau Comité pour l'année 2022. Elle devrait toutefois permettre d'alléger les tâches qui incombent aux membres du Comité à partir de la prochaine élection du Comité en 2022.

La première phrase de l'article 11 se lira désormais : « Le Comité est composé de 3 à 20 personnes. »

Election du Comité

Tous les membres de l'Association ont reçu la liste des huit candidats qui se présentent à l'élection pour un siège au sein du Comité de l'AHPTSG. Tous les candidats se présentent brièvement. Comme le nom des candidats est inférieur au nombre de sièges à repourvoir, le président propose à l'Assemblée générale d'élire l'ensemble des candidats en bloc (dans le cadre d'un seul vote). Cette proposition est endossée par l'Assemblée générale.

Les huit candidats sont élus à l'unanimité pour un mandat de deux ans..

Sont élus par le Comité 2021-2022-2023 : les huit personnes suivantes :

- Campagnolo Matteo (sortant)
- Clerc Alain (sortant)
- Demolis Catherine (sortante)
- Foretay Gilbert (nouveau)
- Marti-Pierre-André (sortant)
- Maquire Philip (nouveau)
- Polli Marco (nouveau)
- Ruysschaert Denis (sortant)

Ces huit membres du Comité rejoindront Luisa Pentzke qui a été élue pour deux ans, l'année passée.

Discussion

Lors de la discussion qui suit cette élection, plusieurs intervenants regrettent que si peu de femmes se présentent à cette élection. Il est demandé au nouveau Comité de veiller à un meilleur équilibre.

Présentation des comptes

Les comptes de l'Association sont présentés par Pierre-André Marti qui informe l'Assemblée du résultat positif pour l'exercice social 2020 :

Compte AHPTSG / PostFinance	CHF 17'458.91
Compte VAV (« Ville est à vous ») / PostFinance	CHF 28.10
Caisse AHPTSH	CHF 668.55

Après un bref débat, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Rapport des vérificateurs aux comptes & approbation des comptes 2020

A la suite de la présentation des comptes et à la lecture du rapport des vérificateurs aux comptes par M. Arto Clerc et M. Ludovic Saint Germain, l'Assemblée générale approuve unanimement les comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2020 tels qu'établis par le Comité de l'AHPTSG.

Décharge du Comité au trésorier pour l'exerce 2020

A l'unanimité, l'Assemblée générale donne décharge aux membres du Comité et au trésorier pour l'année 2020.

Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice social 2021

M. Arto Clerc et M. Ludovic Saint Germain sont reconduits par l'Assemblée générale en tant que vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2021.

Propositions individuelles et divers

Lors de la discussion sur ce point, les propositions suivantes sont faites :

- Octroi d'une subvention de fonctionnement pour l'AHPTSG
Le président rappelle qu'une telle requête avait été faite déjà l'année passée (2020) mais qu'elle n'avait pas abouti. Il rappelle que cette demande avait été faite à la suggestion même de l'administration municipale compétente pour l'octroi de ces subventions. Elle a été renouvelée cette année au mois de juin dans le a cadre d'une démarche discutée avec la magistrate impliquée. Le Comité espère vivement que cette année, il sera donné suite à sa requête, à l'occasion du dixième anniversaire de l'Association.

- Rappel du dixième anniversaire de l'Association
Pierre-André Marti rappelle la naissance de l'Association des Habitants du Petit-Saconnex et son développement depuis ses début, il y a dix ans ainsi que tous ses engagements qui ont abouti à de notables succès, que l'on pense à la réalisation de la place du Petit-Saconnex, à la présence d'un marché hebdomadaire, à la préservation de la zone verte dans le quadrilatère rue de Moillebeau / ch. de la Tourelle / ch. A. Pasteur / place du Petit-Saconnex, à l'organisation du « Petit-Saconnex en fête » depuis deux ans sur la place du Petit-Saconnex et de la multiplication de ses activités culturelles. Il convient aussi de rappeler ses combats pour obtenir une Maison de quartier, la rénovation de la « maison du cordonnier » et la restauration des bâtiments de la campagne de Budé. Son engagement va se poursuivre et s'intensifier autour des sept pôles d'activités que l'Association a adopté il y a trois ans avec un nouvel accent sur les actions touchant au bien-être, à la santé et à la qualité de vie.
- Création d'un marché de Noël en 2022
Cette demande est déjà envisagée par le Comité à la suite de diverses interventions faites en ce sens au Comité.
- Création d'un atelier de théâtre et d'expression
Une telle activité sera mise en route dès la fin de cette année avec des propositions du Comité.
- Renforcer les contacts avec les communautés étrangères
Une action du Comité est en cours mais elle ne s'est pas encore concrétisée. Les mesures idoines seront prises par le nouveau Comité.
- Multiplier les rencontres en s'intéressant de plus près aux attentes des gens du quartier
Le nouveau Comité va inscrire cette préoccupation à son ordre du jour.

Fin de la partie statutaire à neuf heures

Le président met un terme à la partie officielle de l'Assemblée générale ordinaire à 20 :50 h. et ouvre la partie débat en introduisant le conférencier, M. Alfons Gomez.

Pour le Comité



Catherine Demolis
Vice -présidente



Alain Clerc
Président

Le Petit-Saconnex, le 14 novembre 2021

Annexes :

- Rapport des de vérification des comptes de l'Association des habitants du Petit-Saconnex-Genève

RAPPORT DE VERIFICATION DES COMPTES DE L'ASSOCIATION DES HABITANTS DU PETIT-SACONNEX / GENEVE (AHPTSG)

En tant que vérificateurs des comptes de l'AHPTSG, nous avons procédé, le 3 novembre 2021 à la vérification des comptes de l'Association pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, année comptable de celle-ci.

Nous avons eu à disposition l'ensemble des pièces comptables et les justificatifs. Nous avons pu procéder à diverses vérifications par sondage. Des explications pertinentes et des justificatifs adéquats ont été fournis dans chaque cas.

Dès lors, nous sommes en mesure d'attester que les comptes de l'AHPTSG pour l'année comptable 2020 sont corrects, ils se soldent par un résultat positif de :

- Compte AHPTSG / PostFinance	:	CHF 17'458.91
- Caisse AHPTSG	:	CHF 668.55
- Compte VAV	:	CHF 28.10

Nous proposons en conséquence à l'Assemblée Générale d'approuver ces comptes et d'en donner décharge au comité.

Le vérificateur

Ludovic Saint Germain



Le vérificateur

Arto CLERC



Genève, le 3 novembre 2021